



## Communiqué du 9 septembre 2021 Tous au rassemblement de Mont-De-Marsan le samedi 18 septembre 2021 à 9h !

« Seul celui qui ne se bat pas a déjà tout perdu »

**Sans nul doute, le 18 septembre sera un jour important pour la suite de notre combat pour la défense de nos chasses traditionnelles et de la chasse en général.**

Le couperet est tombé ! Pas de chasse aux alouettes cette saison de part une décision inacceptable du CE, qui a annulé les arrêtés ministériels des saisons de chasse de 2018 à 2021 qui autorisaient la chasse de l'alouette avec des filets et des matoles dans les départements de la Gironde, du Lot et Garonne et des Pyrénées Atlantiques.

Après la tourterelle des bois, l'ortolan, le gluau, le courlis cendré, la barge à queue noire, l'oie cendrée en février, c'est une chasse traditionnelle de plus que l'on voudrait nous supprimer !

One Voice et la LPO qui ont attaqué les arrêtés de 2017 à 2021 au CE se soucient bien moins des alouettes que de leur haine envers la chasse ! Ils ne l'attaquent plus dans son ensemble mais par petits morceaux selon une stratégie de déconstruction bien connue.

Alors réagissons, et vite ! Car voici ce que des responsables de la LPO ont diffusé par mail à leurs adhérents : " Au regard de l'impact que ces décisions vont avoir dans le monde cynégétique, il est recommandé aux adhérents/sympathisants LPO de ne pas afficher de "cocorico" ostentatoires sur les réseaux sociaux en particulier et de ne pas épiloguer...Savourons cette victoire et gardons notre joie en notre for intérieur" suivi par : "Maintenant espérons que la chasse à la palombe deviennent également illégale" !

Le Président de la République aime les chasseurs paraît-il, c'est en tout cas ce qu'il prétendait lors de sa campagne électorale en 2017, alors c'est le moment de le prouver en demandant à sa ministre de prendre un arrêté d'ouverture de la chasse à l'alouette pour cette saison et en reprenant à minima les quotas de la saison dernière.

Notre objectif est d'avoir la signature d'un arrêté pour la saison à venir et de défendre nos chasses traditionnelles pour l'avenir, alors **personne ne devrait être à la chasse le samedi 18 septembre mais tous doivent être présents à Mont-de-Marsan.**

Le Président, Jean-Francis SEGUY